|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 3** | **Document C24/30-F** |
| **6 mai 2024** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale |
| PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE 2025 (CMDT‑25) |
| **Objet**Par le présent document, le Conseil est informé de l'invitation adressée par le Ministère du développement numérique et des transports de la République d'Azerbaïdjan en vue d'accueillir la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2025 (CMDT‑25) à Bakou, du lundi 17 novembre au vendredi 28 novembre 2025. Le présent document contient également l'avant-projet d'ordre du jour.Conformément aux numéros 42 et 212 de la Convention, le Conseil sera invité à déterminer le lieu précis et les dates exactes de la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et à approuver le projet d'ordre du jour avec l'accord de la majorité des États Membres.**Suite à donner par le Conseil**Le Conseil est invité:• à **décider** du lieu précis et des dates exactes de la CMDT-25 avec l'accord de la majorité des États Membres de l'Union, et à **adopter** le projet de décision reproduit dans l'[Annexe 2](#Annex2) du présent document; et• à **approuver** le projet d'ordre du jour de la CMDT-25 reproduit dans l'[Annexe 3](#Annex3), sous réserve de l'accord de la majorité des États Membres de l'Union.**Liens pertinents avec le plan stratégique**Plate-forme fédératrice; travaux reposant sur les contributions des membres.**Incidences financières**À mettre en œuvre dans les limites du budget alloué pour 2024-2025. |

|  |
| --- |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**Références**[*Numéro 141 de la Constitution*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/Constitution-F.pdf) *de l'UIT;* [*numéro 42 de la Convention*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/Convention-F.pdf) *de l'UIT;* [*Chapitre I des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/General-Rules-F.pdf)*;* [*Résolution 77 (Rév. Bucarest, 2022)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-077-F.pdf) *et* [*Résolution 111 (Rév. Busan, 2014)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-111-F.pdf) *de la Conférence de Plénipotentiaires; Lettre circulaire* [*CL‑23/51*](https://www.itu.int/md/S23-SG-CIR-0051/fr) |

# 1 Considérations générales

1.1 Le numéro 141 de la Constitution de l'UIT dispose qu'il se tient entre deux conférences de plénipotentiaires une conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT).

1.2 Par sa Résolution 77 (Rév. Bucarest, 2022), la Conférence de plénipotentiaires a décidé que la CMDT-25 se tiendrait pendant le dernier trimestre de 2025 à Bangkok, en Thaïlande.

1.3 Dans la Résolution 111 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires, il est demandé à l'Union et à ses États Membres de mettre tout en œuvre, dans la mesure du possible, pour éviter que la période prévue pour une conférence de l'UIT coïncide avec la période de célébration d'une fête religieuse considérée comme importante par un État Membre.

1.4 Conformément au numéro 42 de la Convention de l'UIT et au Chapitre I des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, respectivement, en l'absence d'une décision de la Conférence de plénipotentiaires, le lieu précis et les dates exactes d'une CMDT doivent être approuvés par le Conseil avec l'accord de la majorité des États Membres.

1.5. Le 7 décembre 2023, la Secrétaire générale a été officiellement informée par le Bureau de la Commission nationale de la radiodiffusion et des télécommunications qu'en raison de circonstances imprévues, la Thaïlande ne serait malheureusement pas en mesure d'accueillir la Conférence. Dans la Lettre circulaire [CL-23/51](https://www.itu.int/md/S23-SG-CIR-0051/fr), la Secrétaire générale a invité par conséquent les États Membres qui souhaiteraient accueillir la CMDT-25 à le lui faire savoir.

1.6 Le 15 mars 2024, la Secrétaire générale de l'UIT a reçu une invitation du Gouvernement de la République d'Azerbaïdjan. À la suite d'échanges avec le Directeur du BDT, le Ministre du développement numérique et des transports a confirmé, dans une lettre datée du 3 avril 2024, son intention d'accueillir la Conférence à Bakou, fin novembre 2025. Dans une lettre de suivi datée du 26 avril 2024, il a été proposé que la Conférence soit tenue du 17 au 28 novembre 2025 (voir l'[Annexe 1](#Annex1)).

1.7 L'[Annexe 3](#Annex3) contient le projet d'ordre du jour de la CMDT-25 soumis pour approbation au Conseil, sous réserve de l'accord de la majorité des États Membres de l'Union.

1.8 Le projet d'ordre du jour est soumis au Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) (20-23 mai 2024) pour examen et approbation. Une version révisée pourrait être soumise au Conseil après la réunion du GCDT.

# 2 Proposition

2.1 Le Conseil est invité:

• à **examiner** l'invitation de la République d'Azerbaïdjan à tenir la CMDT-25 à Bakou (Azerbaïdjan) du 17 au 28 novembre 2025 et à **adopter** le projet de Décision reproduit dans l'[Annexe 2](#Annex2); et

• à **approuver** le projet d'ordre du jour de la CMDT-25 reproduit dans l'[Annexe 3](#Annex3).

2.2 Les États Membres de l'UIT seront ensuite consultés en vue d'obtenir leur accord au sujet du lieu précis, des dates exactes et du projet d'ordre du jour, conformément aux numéros 42, 79 et 212 de la Convention de l'UIT.

2.3 Le Secrétariat entreprendra une mission à Bakou afin d'évaluer divers sites pour la tenue de la Conférence et fera rapport au Conseil à sa prochaine session.

***Annexes****:* *3*

ANNEXE 1



**26.04.2024 3-27/2-2991/2024**

**Mme Doreen Bogdan-Martin**

**Secrétaire générale**

**Union internationale des télécommunications**

Place des Nations

1211 Genève 20, Suisse

Tél.: +41 22 730 5111

Madame la Secrétaire générale,

Au nom du Ministère du développement numérique et des transports de la République d'Azerbaïdjan et en mon propre nom, je tiens à vous présenter mes plus sincères compliments.

J'ai l'honneur de proposer de tenir la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-2025) à Bakou (Azerbaïdjan), du 17 au 28 novembre 2025.

Nous attendons avec impatience de pouvoir accueillir les délégués représentant les membres de l'UIT à la CMDT-25 et de collaborer avec vous pour faire en sorte que cette conférence soit une réussite.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'assurance de ma très haute considération.

*(signature)*

**Rashad Nabiyev**



**03.04.2024 3-27/2-2278/2024**

**M. Cosmas Zavazava**

**Directeur du Bureau de développement des télécommunications**

**Union internationale des télécommunications**

Place des Nations

1211 Genève 20, Suisse

Tél.: +41 22 730 5111

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser mes sincères salutations et de vous informer qu'en réponse à votre lettre (BDT/DDR/12554) en date du 22 mars 2024, mon administration propose d'accueillir la CMDT-25 à Bakou à la fin du mois de novembre 2025.

Nous attendons avec impatience de pouvoir accueillir la CMDT-25 et nous réjouissons à l'idée de collaborer étroitement avec vous pour faire en sorte que cette conférence soit une réussite.

Veuillez noter que Mme Khayala Pashazada (tél.: +994125985858 (200), courriel: khayala.pashazada@mincom.gov.az), Chef du Département de coopération internationale, sera notre point de contact désigné.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma très haute considération.

*(signature)*

**M. le Ministre
Rashad Nabiyev**



**15.03.2024 3-27/2-1902/2024**

**Mme Doreen Bogdan-Martin**

**Secrétaire générale**

**Union internationale des télécommunications**

Place des Nations

1211 Genève 20, Suisse

Tél.: +41 22 730 5111

Madame la Secrétaire générale,

Au nom du Ministère du développement numérique et des transports de la République d'Azerbaïdjan et en mon propre nom, je tiens à vous présenter mes compliments et à vous faire part de notre souhait d'accueillir la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-25) en 2025.

L'Azerbaïdjan est conscient de la responsabilité et du privilège immenses que constitue l'accueil d'une manifestation aussi prestigieuse. Nous mettrons tout en œuvre pour nous montrer à la hauteur du niveau d'excellence attendu d'une conférence de l'UIT et faire en sorte que cette Conférence, qui réunira des acteurs du secteur des télécommunications venus du monde entier, soit à la fois fructueuse et couronnée de succès.

Ces dernières années, l'Azerbaïdjan a accompli des progrès remarquables en matière d'infrastructure et de politiques de télécommunication. Avec son secteur des télécommunications florissant et son engagement en faveur de l'inclusion numérique, l'Azerbaïdjan est bien placé pour apporter des points de vue et des perspectives particulièrement intéressants qui nourriront le dialogue mondial sur le développement des télécommunications.

Parce qu'il a à cœur de réduire la fracture numérique et de mettre la technologie au service du progrès socio-économique, l'Azerbaïdjan est convaincu que le fait d'accueillir la CMDT-25, en plus de témoigner de l'engagement qui est le sien en la matière, serait aussi l'occasion de contribuer à l'élaboration du programme mondial des télécommunications.

Compte tenu de ces considérations, l'Azerbaïdjan a l'honneur de présenter sa candidature en vue d'accueillir la CMDT-25. Nous sommes convaincus que la culture riche de notre pays, son grand sens de l'hospitalité et son engagement en faveur du développement des télécommunications créeront un environnement propice à des discussions fructueuses et à des résultats significatifs.

Nous vous serions grandement reconnaissants d'examiner la candidature de l'Azerbaïdjan en vue de l'organisation de la CMDT-25 et attendons avec impatience l'occasion d'engager de nouvelles discussions à ce sujet.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'assurance de ma très haute considération.

*(signature)*

**Rashad Nabiyev**

ANNEXE 2

PROJET DE DÉCISION […]

Convocation de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2025 (CMDT-25)

Le Conseil de l'UIT,

notant

que la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2025 (CMDT‑25) doit avoir lieu au dernier trimestre de 2025, conformément à la Résolution 77 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires relative à la planification et à la durée des conférences, forums, assemblées et sessions du Conseil de l'Union (2023-2027),

décide

que, sous réserve de l'accord de la majorité des États Membres de l'Union, la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-25) se tiendra à Bakou (République d'Azerbaïdjan), du 17 au 28 novembre 2025,

charge le Secrétaire général

d'effectuer une visite sur place et de faire rapport au Conseil à sa session de 2025.

ANNEXe 3

Projet d'ordre du jour de la Conférence mondiale de développement
des télécommunications de 2025 (CMDT-25)

(À titre d'information anticipée)

# I Rapport sur la mise en œuvre des Plans d'action de l'UIT-D

1 Point sur la transformation numérique au niveau mondial et rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires adopté par la CMDT-17 et du Plan d'action de Kigali adopté par la CMDT-22 (y compris les initiatives régionales) et contribution à la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et des Objectifs de développement durable (ODD).

2 Rapport du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications.

3 Rapports des commissions d'études.

4 Rapport sur la mise en œuvre des résultats des autres conférences, assemblées et réunions de l'UIT liés aux travaux de l'UIT-D:

a) Conférence de plénipotentiaires (PP-22).

b) Assemblée des radiocommunications (AR-23)/Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-23).

c) Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-24).

# II Politique générale et stratégie au service de la transformation numérique

5 Table ronde ministérielle et table ronde des dirigeants du secteur privé et déclarations de politique générale.

# III Programme de travail de l'UIT-D pour la période 2026-2029

6 Résultats des réunions préparatoires régionales en vue de la CMDT.

7 Contribution de l'UIT-D au Plan stratégique de l'UIT pour la période 2028-2031.

8 Priorités de l'UIT-D.

9 Plan d'action de l'UIT-D pour la période suivante.

10 Déclaration de la CMDT.

11 Groupe consultatif pour le développement des télécommunications:

a) Pouvoir conféré au Groupe consultatif pour le développement des télécommunications d'agir entre les conférences mondiales de développement des télécommunications (Résolution 24 (Rév. Dubaï, 2014)).

b) Structure et méthodes de travail.

12 Commissions d'études.

a) Questions à l'étude.

b) Structure et méthodes de travail.

13 Résolutions et Recommandations.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_